

## « GENÈVE HUMANITAIRE »

Centre de Recherche sur les Origines Culturelles et Religieuses de la Croix-Rouge

### ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Samedi 23 octobre 2010, 20 h 15 à 23 heures, route du Grand-Lancy 92, 1212 Grand-Lancy

Présents : Olivier Jean Dunant, Roger Durand, Tony Guggisberg

Ordre du jour : envoyé le 2 octobre 2010 avec un projet de statuts, il est adopté.

1. Création de l'Association : séance tenante, les personnes présentes décident de former une association, selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse, pour créer un Centre de recherche sur les origines culturelles et religieuses de la Croix-Rouge, notamment pour les années 1850 à 1930, de la formation du sentiment humanitaire chez Henry Dunant jusqu'au décès de Gustave Ador, en incluant des personnalités de premier plan comme Gustave Moynier, le général Dufour ou Louis Appia. Dans un premier temps, le champ d'études se centrera sur Genève, puis la Suisse romande ; ensuite, il s'ouvrira à des horizons plus vastes.
2. Statuts : l'assemblée passe en revue le projet de statuts. Après quelques modifications, elle approuve à l'unanimité les statuts.
3. Siège : le siège de l'Association est la chapelle du Grand-Lancy, route du Grand-Lancy 92, 1212 Grand-Lancy, Genève. Son adresse postale est au domicile du président.
4. Comité : l'assemblée élit le comité 2010-2011. Roger Durand est président, Olivier Jean Dunant est secrétaire, Tony Guggisberg est trésorière.
5. Pouvoirs : l'assemblée donne le pouvoir de l'engager, notamment financièrement, à Tony Guggisberg (trésorière) et à Roger Durand (président), avec la signature individuelle.
6. Finances : la trésorière ouvrira un compte de chèque postal et un compte bancaire à l'UBS. Elle y aura la signature individuelle, ainsi que le président.  
Le premier exercice comptable durera jusqu'au 31 décembre 2011.



Olivier Jean Dunant  
secrétaire



Roger Durand  
président